



Prepurgatory, acrylique sur carton entoilé, 80 x 60 cm

Ghost shadows

Peintures de Maury Samuel

Exposition du 22 au 31 octobre 2019

Du lundi au samedi de 14 h à 19 h et sur rendez-vous

ERM Développement, 15 avenue de Messine, 75008 Paris

Commissariat : Véronique Grange-Spahis
veronique.spahis@gmail.com



Ghost shadows

Regarder les peintures de Maury Samuel, c'est entrer dans un univers onirique. Il y a ce que l'œil perçoit au premier regard, puis notre cerveau prend le relais.

Au-delà de la seule représentation picturale, ce sont alors des histoires incroyables qui nous happent. Chaque tableau raconte un récit, des instants de vie, des instantanés de destinés.

Ainsi des tableaux comme **Romulus et Remus**, **Cerberus**, **Aphrodite** ou **Vénus** nous transportent dans la mythologie ; **Jeanne d'Arc** ou **Cléopâtre** nous remémorent des destins hors du commun ; **Rêve**, **Printemps**, **Rupture**, **Lambada** nous entraînent dans des rondes effrénées.

La figure féminine est omniprésente dans l'œuvre de l'artiste (même si des personnages masculins apparaissent). Avec leurs grands yeux hypnotiques, nous sommes pris à témoin du poids de leur histoire.... De notre histoire à l'instant présent.

Le titre de l'exposition **Ghost shadows**, renvoie à un imaginaire fantasmagorique, un espace-temps irréel où errent ceux à qui nous pensons – qu'ils soient vivants ou disparus – que nous les ayons connus ou non.

Maury Samuel a « des histoires plein la tête ». La peinture lui permet de leur donner une présence autre que l'écriture. Par la peinture, Il est à la recherche de l'émotion et nous fait le cadeau de son partage.

Véronique Grange-Spahis
Commissaire de l'exposition
Critique d'art AICA



Rêve 2

Maury Samuel

Maury Samuel est né en Israël et s'est installé aux États-Unis lorsqu'il avait une vingtaine d'années. Il a mené une brillante carrière en tant qu'entrepreneur high-tech, en créant et vendant plusieurs entreprises au cours de sa vie professionnelle.

Lorsque le plus jeune de ses trois fils quitte la maison pour aller à l'université, Maury laisse sa vie professionnelle derrière lui, et retourne à l'école. Il étudie la philosophie et la littérature britannique à l'Université de Columbia à New York puis à l'Université d'Oxford au Royaume-Uni.

En 2009 Maury déménage à Paris, il étudie le français et parcourt l'Europe. Cinq ans après, il commence à écrire, et a depuis publié deux romans d'amour sur le thème d'une saga familiale multigénérationnelle avec des personnages féminins forts.

C'est en 2017, que Maury commence à peindre. Il n'a jamais suivi de cours d'art plastique ni de formation technique. En commençant par des peintures de photos de modèles et d'anciennes photos de famille, il a lentement migré vers d'autres formes de peinture. La peinture acrylique est son médium de prédilection.

En 2018, il peint la première de ses peintures de la série Primitive. Il a été inspiré par un personnage de son deuxième livre, Dahya, une femme berbère vivant dans le désert du Sahara, jeune, sauvage et sans instruction. La peinture la représente dans une violente tempête de sable dans laquelle elle peine à survivre.

S'en suit la série Primitive avec des hommes et des femmes dans diverses situations, humeurs et environnements. L'utilisation de couleurs primaires audacieuses et d'expressions fortes et vives, représente les émotions, les désirs et les peurs des personnages dans des circonstances incertaines et parfois mystérieuses.

Maury vit entre Paris, New-York et Los Angeles.



Printemps

Défiscalisation

Acheter une œuvre d'art est déductible des bénéfices de l'entreprise

Une entreprise qui achète une œuvre originale peut sous certaines conditions déduire de son résultat annuel, le prix d'achat de l'œuvre acquise.

Pourquoi ?

Façonner et améliorer son image en sponsorisant un artiste vivant, moderniser et décorer vos locaux professionnels avec des œuvres originales: hall d'accueil, salle de réunion, bureaux, salle de repos, communs, showroom, salle d'attente, cabinet, vitrine, magasins, salles de vente, etc.

Comment ?

- ▶ Les œuvres doivent être réalisées par des artistes vivants, et doivent être exposées dans un lieu accessible aux salariés, clients, fournisseurs, etc., pendant la durée d'amortissement de l'œuvre, soit 5 ans.
- ▶ La déduction fiscale effectuée au titre de chaque exercice ne peut dépasser 5 ‰ du chiffre d'affaire annuel de la société.
- ▶ La déduction sera de 20% du prix d'achat de l'œuvre pendant 5 ans.
- ▶ Les œuvres originales d'artistes vivants sont exclues de l'assiette de la taxe professionnelle.

Extrait du Code Général des Impôts correspondant : Art 238 bis AB, acquisition d'œuvres d'art :

Les Sociétés peuvent déduire de leur résultat imposable de coût d'acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants inscrites à l'actif immobilisé à condition qu'elles restent exposées au public. Cette déduction s'effectue par fractions égales sur les résultats de l'exercice d'acquisition et les quatre années suivantes pour les œuvres achetées à compter du 1.1.2002 (ou des neuf ou dix-neuf années suivantes pour les autres œuvres suivant qu'elles ont été acquises à compter du 1.1.1994 ou avant cette date).

La déduction effectuée au titre de chaque exercice, inscrite à un compte de réserve spéciale, ne peut excéder la limite de 5 p.mille du chiffre d'affaires, minorée du total des autres déductions opérées au titre de mécénat.